



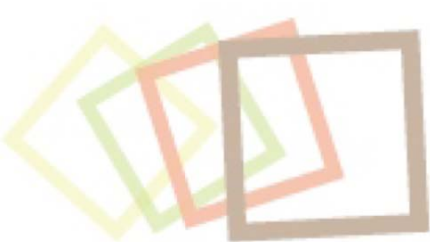
**artOTEKA**  
inviter l'art chez soi

## **APPEL À CANDIDATURE**

Cher-es artistes,

**ARTOTEKA** est une association (loi de 1901) créée en mars 2011 qui collabore au projet d'une facilitation de l'accès aux œuvres d'art contemporaines dans la région Sud-Ouest. Depuis sa création, l'association a mis en place une artothèque, qui offre un service de location d'œuvres d'art.

Cet appel à candidature s'adresse aux artistes désireux-ses de proposer à la location certaines de leurs œuvres. Cette location est ouverte à un public varié : particuliers, entreprises et collectivités.



**ARTOTEKA** invite particulièrement les artistes du Pays Basque des deux côtés de la frontière et tous ceux - celles qui souhaitent travailler au Pays Basque, à nous inclure leurs œuvres dans son catalogue de prêt.

### Que proposons-nous ?

Les artistes retenus bénéficient d'un travail promotionnel qui consiste en :

- La mise en ligne sur le site Internet de l'association du travail des artistes sélectionnées ;
- Des expositions pour présenter au public les œuvres du catalogue ;
- La recherche des client-es susceptibles de souscrire un contrat de location (avec la possibilité d'acheter l'œuvre au cours de la période de location) ;
- La mise en œuvre des actions de sensibilisation à l'art.

### Comment postuler ?

L'artiste propose maximum 3 de ses œuvres. Le dossier de candidature comporte les éléments suivants :

- Une photo de chaque œuvre (résolution de 300dpi et format jpeg),
- Le titre de l'œuvre,
- La technique,
- Le format (taille, poids, matériaux),
- Une note synthétique présentant la démarche artistique et un CV de l'auteur,
- Les coordonnées complètes de l'artiste.

Ce dossier est à adresser sous format numérique au plus tard le **15 avril 2013** à [contact@artoteka.fr](mailto:contact@artoteka.fr)

### Critères d'éligibilité

Le comité de sélection composé de 9 membres délibère sur les dossiers et soumis en fonction des critères suivants :

- Maturité technique
- Qualité stylistique
- Originalité de l'œuvre
- Impact de l'œuvre
- Cohérence dans l'ensemble du catalogue

### Les modalités

Les candidatures retenues sont inscrites au catalogue de l'Artoteka. Cette inscription est conditionnée à l'adhésion de l'artiste à l'association dont la cotisation unique est de 10 €. Elle donne lieu à un contrat stipulant les engagements des deux parties et leurs conditions de rémunération. Une rémunération forfaitaire vous sera versée à l'artiste en fonction de la durée de la location. L'association prendra une commission afin de couvrir ses frais de fonctionnement.

### Contact

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre site Internet : [www.artoteka.fr](http://www.artoteka.fr), (modification du site prévue en 2013) nous joindre par téléphone ou passer nous voir au 26 rue Sainte Catherine à Bayonne.

**Participer à une artothèque, c'est partager sa créativité avec générosité et confiance. Nous vous espérons nombreuses et nombreux à vous associer à ce désir.**

